

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE



À LA UNE

- Francophonie
- Élections

SOLIDARITÉ

- Opération dépistage
- Les aînés choyés

CADRE DE VIE & TRAVAUX

- Le projet : La Rose de la Brie
- Label Terre Saine

**MAIRIE DE YÈBLES**

3 Grande Rue
77390 Yèbles
Tél. : 01 64 06 05 31
e-mail : secretariat@mairie-yebles.fr
site : www.yebles.fr

Horaires de la Mairie

Lundi : de 14 h à 17 h
Mardi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 17 h à 19 h 30
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

Permanence des élus le jeudi de 17h30 à 19h30**HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
(hors crise sanitaire)**

Mardi : de 16 h 30 à 18 h
Mercredi : de 16 h 30 à 18 h
Jeudi : de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30 et accueil des écoles
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h
Vacances scolaires, tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h

INFORMATION IMPORTANTE

En cas de problème concernant votre habitation, les numéros d'urgence des services concernés sont à votre disposition 7/7 et 24/24. Appeler impérativement :

- Pour l'eau, Aqualter (coupures ou fuites) : 02 37 88 08 07
- Pour l'électricité, Enedis (coupures) : 0972 675 077
- Pour le gaz, GRDF (odeurs ou fuites) : 0800 473 333

NUMÉROS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Samu : 15
- Urgence : 112
- Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
- Médecin d'urgences : 08 25 82 65 05
- Urgences dentaires : 01 64 79 75 29 ou 01 60 63 08 08

ÉDITO

"Le Week-end de la Francophonie de Yèbles : des jeux, des spectacles, des livres, des artistes, de la gastronomie... Des sensations fortes, des souvenirs riches ! À ne pas manquer !"

Une nouvelle année permet de poser des souhaits, des vœux, des projets qui feront notre futur. Et il y a des sujets qui mobilisent le travail, l'attention ou les interventions d'un Maire et son équipe municipale.

Mais, plutôt que de nous focaliser sur le passé, je préfère évoquer en perspective la vie après COVID ! Ça y est, nous l'avons attendu depuis maintenant deux ans à quelques jours près, nous y sommes !

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe municipale a pu organiser le spectacle de Noël des enfants, la remise du colis des anciens, inaugurer une nouvelle formule pour la cérémonie des vœux en vous envoyant par mail une vidéo rétrospective des deux dernières années. Gaieté, bonne humeur, partage, éléments indispensables pour chacun et chacune d'entre nous qui ont été présents pendant ces beaux moments de convivialité. Vous avez été très nombreux à nous remercier pour toutes nos actions réalisées ces derniers mois. Je ne peux que vous retourner ces compliments car vous êtes toujours présents pour votre commune.

Pour nos jeunes, après une élection repoussée, l'élection du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le dimanche 3 avril 2022. Une occasion pour les jeunes âgés de 9 à 17 ans de devenir acteurs de la commune et de créer des projets.

Notre ambition est de poursuivre le développement des activités économiques génératrices d'emplois de proximité et garantes d'une vie sociale, sportive et culturelle de qualité pour les Ébuliens.

En 2022, ce projet se traduit par la rénovation de l'église avec l'État et la Fondation du patrimoine, l'ouverture prochaine d'un cabinet médical et le projet de la Rose de la Brie qui se déploie.

Je tiens à exprimer toute ma sympathie au peuple ukrainien. Comme vous tous, j'ai une pensée pour les victimes du conflit Ukraine - Russie. Soutenons les civils comme nous le pouvons. L'ambassadeur de Moldavie, pays limitrophe, qui sera présent au Week-end de la Francophonie, devrait nous apporter un éclairage sur les besoins et la possibilité de faire des dons de vêtements, produits d'hygiène ou autres à son pays pour l'aider à l'accueil des réfugiés. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle et douce année, pour vous et vos proches.

**Votre Maire,
Marième TAMATA-VARIN**

04
À LA UNE



07 **ENFANCE - JEUNESSE**

08 **ASSOCIATIONS, CULTURE & LOISIRS**

10 **SOLIDARITÉ**

12 **CADRE DE VIE & TRAVAUX**



14 **DOSSIER**

17 **ÉTAT CIVIL**

18 **ENVIRONNEMENT & URBANISME**



BULLETIN MUNICIPAL DE YÈBLES revue annuelle
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à :
3 Grande Rue - 77390 Yèbles
Tél. : 01 64 06 05 31
e-mail : mairie.yebles@wanadoo.fr
Directrice de publication : Marième Tamata-Varin • Rédaction : Marie-Aude Morazin • Graphisme, mise en page : Nicolas Dumont
• Comité de rédaction : Commission communication • Impression : Imprimerie Dupli Concept, 77870 Thomery, impression sur papier PEFC • Tirage : 400 ex. • Dépôt légal : Janvier 2021. Les articles parus dans le Bulletin municipal de Yèbles n'engagent que leurs auteurs. Cette revue annuelle est publiée par la Mairie de Yèbles. Copyright by Mairie de Yèbles. Reproduction d'articles interdite sauf autorisation écrite obtenue au préalable de la Mairie de Yèbles. Respectez votre environnement : Ne pas jeter ce magazine sur la voie publique. Crédits photos et illustrations : Mairie de Yèbles et CCBRC.

MUNICIPALITÉ

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2022 :

LA VIDÉO EST
TOUJOURS DISPONIBLE

Pour la deuxième année consécutive, crise sanitaire oblige, Marième Tamata-Varin a dû renoncer à l'organisation de la traditionnelle cérémonie des vœux. En annulant cette cérémonie, le maire a suivi la recommandation gouvernementale. Pour les vœux de l'année 2021, un rendez-vous en visio avait été organisé ; pour les vœux 2022, c'est une vidéo rétrospective des deux dernières années qui a été envoyée à tous les Ébuliens.

Vous pouvez toujours consulter cette vidéo rétrospective sur le site internet de la commune : www.yebles.fr

COMMUNICATION

UN NOUVEAU SITE

N'hésitez pas à consulter le nouveau site internet, plus ergonomique, plus facile d'utilisation, avec un nouveau design et des rubriques sur la vie municipale, sociale et culturelle mais aussi des infos pratiques !

www.yebles.fr



COMMUNICATION

ET UNE NOUVELLE

ADRESSE MAIL

Pour contacter la mairie, merci d'utiliser la nouvelle adresse mail : secretariat@mairie-yebles.fr

FESTIVITÉS

DÉCORATION DE NOËL

TOUJOURS UN BONHEUR !

Du 1^{er} décembre 2021 au 10 janvier 2022, quelques sapins ont été disposés dans les rues de Yèbles par la municipalité dans le but d'égayer la commune pendant les fêtes et d'offrir à ceux qui le désiraient un espace de création. Ainsi chacun a pu participer et apporter sa touche de Noël !



FESTIVITÉS

CONCOURS D'ILLUMINATIONS 2021

Le concours des maisons les mieux décorées est aussi revenu en cette fin d'année. Du 1^{er} au 16 décembre 2021, tous les habitants ont été conviés à y participer. Un jury, composé de trois élus municipaux, une bénévole de la bibliothèque et un jeune du CMJ, s'est déplacé dans Yèbles, le 16 décembre et a désigné trois gagnants. Ces derniers ont été récompensés par des articles de décoration « spécial Noël », complétés d'un chèque cadeau. Ils ont récupéré leurs lots le 27 janvier. La municipalité remercie tous les participants. Grâce à vous tous, les rues de Yèbles ont scintillé, pour le bonheur des petits comme des grands.

Les gagnants du concours des illuminations de Noël 2021 sont :

1^{er} : **Mme Mirguet et M. Vincent** | 2^e : **M. et Mme Torrès** | 3^e : **M. et Mme Francis**

FESTIVITÉS

JOURNÉES DES PLANTES



& ART DU JARDIN

Les Journées des Plantes & Art du Jardin se dérouleront les 26 et 27 mars 2022 à Blandy-les-Tours, de 10 h à 18 h. Avis aux amateurs !

<https://journeesdesplantesblandy.fr>

PENSEZ-Y

ÉLECTIONS 2022

Deux élections se dérouleront en 2022, l'élection présidentielle, **les 10 et 24 avril** puis les élections législatives, **les 12 et 19 juin**.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour, soit le 6 mai pour les élections législatives.

Vous obtiendrez toutes les informations sur le site internet du service public :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47



PENSEZ-Y

BIENTÔT 16 ANS ! POURQUOI

VOUS FAIRE RECENSER ?

À partir de 16 ans, tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile. Le recensement citoyen leur permet :

- d'obtenir une attestation de recensement, nécessaire pour l'obtention du permis de conduire et pour passer des examens et concours (BAC, CAP...)
- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- d'être inscrit d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.

Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>



COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre 2021 s'est déroulée, comme chaque année, en présence d'élus, d'anciens combattants et de représentants des pompiers et gendarmes. Le Conseil municipal des Jeunes s'est joint aux officiels. La participation nombreuse d'élèves accompagnés des enseignants et de leurs parents a été remarquée. Après le dépôt du bouquet, la cérémonie s'est achevée par un pot de l'amitié.



Le Week-end de la Francophonie 2022 se tiendra les 19 et 20 mars prochain, toujours à Yèbles, et toujours avec autant de surprises et de beaux moments à partager ! Organisée dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Journée de la Francophonie, cette manifestation célèbre la langue française et met aussi en valeur toutes les richesses culturelles des pays qui partagent cette même langue et qui cohabitent sur notre territoire.

ÉVÉNEMENT

LE WEEK-END DE LA FRANCOPHONIE, CE WEEK-END !

UN PROGRAMME RICHE ET JOYEUX

Des associations et représentants de pays francophones vous feront découvrir leur pays et les spécificités de celui-ci. Vous pourrez rencontrer des artistes (écrivains, danseurs, chanteurs...), participer à des jeux et remporter des lots, déguster des spécialités culinaires, partager des moments festifs composés de danses, de chants et de défilés de tenues traditionnelles.

L'intensité d'un tel rassemblement est riche d'enseignement et d'émotions. Participer à un festival aussi joyeux reste en mémoire, vos enfants s'en souviendront !

La Moldavie sera le pays à l'honneur et le Vietnam animera une soirée.

L'entrée et les animations seront gratuites et ouvertes à tous.

ET SI VOUS ÉTIEZ BÉNÉVOLES !

La municipalité compte aussi sur des Ébuliens bénévoles, du vendredi au dimanche, pour aider à l'installation, accueillir les 3 000 visiteurs attendus et ranger après la fête !

Vous serez aux premières loges pour accueillir les ambassadeurs, les artistes, les artisans venus présenter leur culture et défendre la francophonie. Même si vous n'avez que deux ou trois heures à offrir à votre commune, votre soutien sera très apprécié. Merci de vous faire connaître au plus vite en Mairie.

"La Francophonie, c'est l'humanisme intégral qui se tisse autour de la Terre : cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire"

Léopold Sédar Senghor, 1962.

UN SPECTACLE DE NOËL, C'EST TOUJOURS MAGIQUE !

L'après-midi du 9 décembre, les enfants ont eu l'occasion d'assister à un spectacle de Contes de Noël. Deux séances ont été nécessaires pour respecter les gestes barrières.

Après le spectacle, chaque enfant s'est vu remettre de délicieuses gourmandises en attendant que le Père Noël passe le soir du 24...

La municipalité remercie l'équipe scolaire, pour avoir joué le jeu, les conseillers municipaux et la secrétaire de mairie pour avoir assuré toute la logistique afin que toute la magie soit au rendez-vous.

Un très grand merci au Père Noël et à ses lutins pour leur visite !



À LA CANTINE, C'ÉTAIT NOËL AUSSI

Cette année encore, Fatima avait entièrement décoré, et avec soin, la cantine de l'école. Une façon de prolonger l'émerveillement de cette époque de l'année si chère aux enfants.



Yèbles **CMJ**

**OBJECTIF ÉLECTIONS
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
RÉUNION D'INFORMATION**

**LE SAMEDI 12 FÉVRIER 2022
10H00
9 MAIRIE DE YÈBLES**

**DEVIENS ACTEUR
DE LA COMMUNE !**

- Tu as entre 9 et 17 ans
- Tu prends plaisir à échanger et créer des projets
- Tu soutiens l'entraide
- Tu es investi dans ce que tu entreprends
- Tu aimes être en équipe

REJOINS-NOUS !

COUPON RÉPONSE À DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 10 FÉVRIER

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

☐ OUI, je serai présent(e). ☐ NON, je serai absent(e).

Si tu préfères, tu peux aussi envoyer ta réponse par mail : contact@mairie-yebles.fr

RENOUVELLEMENT DU CMJ

Élu à l'origine pour deux ans, le Conseil Municipal des Jeunes avait été prolongé d'un an, du fait de la crise sanitaire. La prochaine élection du CMJ doit se dérouler en avril 2022.

Si tu veux t'investir pour ton village et proposer des idées d'animations et d'activités, que tu as entre 9 et 17 ans, n'hésite pas à remplir une fiche de candidature, disponible en Mairie.

ACTIVITÉS MUNICIPALES :

APPRENDRE EN S'AMUSANT !

Les activités culturelles et sportives proposées par la municipalité sont plurielles. Elles concernent les enfants dès la petite section, les collégiens mais aussi les adultes.

CALENDRIER HEBDOMADAIRE
DES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

LUNDI

- Cours d'anglais de 17 h 15 à 18 h 00 (de la PS au CE1)
- Zumba de 20 h 45 à 21 h 45 (à partir de 15 ans)

MARDI

- Cours d'anglais de 17 h 15 à 18 h 00 (du CE2 au CM2)

JEUDI

- Multisport de 17 h 15 à 18 h 15 (du CE1 au CM2)
- Danse modern jazz de 17 h 15 à 18 h 00 (4/7 ans)
- Danse modern jazz de 18 h 15 à 19 h 30 (7/10 ans)
- Danse classique de 19 h 30 à 20 h 45 (à partir de 8 ans)

VENDREDI

- Multisport de 17 h 15 à 18 h 00 (de la PS au MS)
- Multisport de 18 h 00 à 18 h 45 (de la GS au CP)



Les cours d'anglais sont enseignés en périscolaire par Nadège Wisniewski, la danse (Modern Jazz et classique) par Marine Buron de l'association Born 2 Dance et la Zumba par l'association Dans'Pr Zumba.

Les cours d'anglais et le multisport se déroulent à l'école tandis que les autres activités sont dispensées dans la salle polyvalente.

LES ATELIERS CRÉATIFS DE NOËL

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la municipalité ont offert un atelier créatif aux enfants, sur la thématique de Noël, le mercredi 1^{er} décembre.

Le programme était complet avec la création de décorations de Noël, un apprentissage du pliage de livre par les bénévoles de la bibliothèque et des confections manuelles très remarquées. En effet, une partie des décorations est allée égayer les sapins disposés dans la salle polyvalente !

La municipalité remercie tous les participants, Hala Harms, la Bibliothèque de Yèbles, les bénévoles, le CMJ ainsi que les élus.



LES ANCIENS COMBATTANTS

CHANGENT DE NOM

L'Amicale des Anciens Mobilisés a changé de nom depuis le 1^{er} janvier 2022. Sur proposition du bureau, les membres de l'association ont opté pour : "L'Amicale des Anciens Combattants et Sympathisants de GUIGNES et YÈBLES".

Le président explique le processus pour y adhérer : « Il n'est pas obligatoire d'avoir la carte d'Ancien Combattant pour nous rejoindre. Il suffit d'aimer notre Pays, de respecter ses valeurs et de rendre hommage à ceux qui sont tombés pour lui. Si vous désirez faire partie de notre Association prenez contact avec l'un de nos responsables. Nous vous attendons ! ».

L'adhésion est gratuite et la cotisation annuelle est de 25 euros.

CONTACTS

Président : Serge Rémond : 06 64 06 00 82

Vice-Président Trésorier :

Jean-Pierre Hackspiel : 01 64 42 69 31

Secrétaire : Roland Cresson : 01 64 06 09 09

LA LECTURE À
LA BIBLIOTHÈQUE

C'est désormais tous les jeudis matin, que Marianne, bénévole de la bibliothèque, se déplace dans l'école pour proposer des livres que les élèves gardent quinze jours en classe. Elle y raconte à chaque fois deux à trois histoires aux enfants... mais parfois, elle laisse aussi sa place aux écoliers !

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
"FRONTIÈRE-GRENS"

À l'initiative de la CCBRC et en partenariat avec la galerie HorsChamp, la commune de Yèbles a accueilli l'artiste Belge Michel Castermans, lors d'une exposition itinérante qui s'est établie à la salle polyvalente, au mois de janvier. L'exposition « Frontière-Grens » est un voyage au cœur de la frontière linguistique belge. Ce photographe de talent reviendra les 19 et 20 mars 2022, à l'occasion du Week-end de la Francophonie.



En amont de cette exposition, de janvier à mars, et sous la direction du photographe Marcello De Masi, deux classes ont bénéficié d'ateliers de réflexion et prises de vue sur le thème de la frontière. Les œuvres des enfants seront également exposées pendant ce week-end festif.

LE PASS'CULTURE POUR
LES JEUNES DE 15 À 18 ANS

Depuis le 10 janvier, les adolescents peuvent bénéficier du pass Culture dès l'âge de 15 ans. Les jeunes qui en font la demande pourront bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans). Les 300 € offerts aux jeunes atteignant 18 ans, pour acheter des livres, places de concert, de théâtre ou encore de cinéma sont toujours d'actualité. Téléchargez l'app ! Pour plus d'information : <https://pass.culture.fr>





OPÉRATION "DÉPISTAGE" POUR LES ÉBULIENS EN PRIORITÉ

Les opérations de dépistage déjà organisées en mars et avril 2021, ont été reconduites les 7, 10 et 12 janvier 2022, devant la fulgurance de la cinquième vague de Covid-19.

Ces journées ont demandé la mobilisation des élus, du cabinet Do/Chevet et de leurs collègues, pour mettre en place un centre de dépistage dans les locaux de la salle polyvalente de la commune.

Dès le vendredi 7 janvier, une centaine de tests étaient réalisés dont une vingtaine se sont révélés positifs. La journée du lundi 10 janvier fut longue et dense. En matinée et de 17 h à 19 h, les tests étaient réservés aux familles ébuliennes, surtout celles concernées par les fermetures de classe. De 14 h à 17 h, le dépistage était également ouvert aux personnes extérieures. Près de 300 tests ont été effectués et 25 % se sont révélés positifs à la Covid-19.

Le mercredi 12 janvier, de 17 h à 19 h 30, les familles des élèves de l'école étaient testées en priorité.

La municipalité a ouvert ce centre de dépistage afin de simplifier l'organisation des familles dans un contexte sanitaire

tendu, un protocole scolaire exigeant et une difficulté bien réelle pour se faire tester.

Que le cabinet Do/Chevet, sans lequel cette opération n'aurait pu être possible, en soit ici remercié.



5 TONNES DE JOUETS :

VOUS ÊTES FORMIDABLES !

Les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021, s'est déroulée la deuxième édition de la collecte de jouets de la Brie des Rivières et Châteaux, à destination des Restos du Cœur. Les habitants des 31 communes de l'intercommunalité ont formidablement répondu à l'appel solidaire et ont offert pas moins de 5 tonnes de jouets !

La municipalité remercie tous les participants qui se sont investis dans ce projet afin de rendre les fêtes de fin d'année encore plus belles pour les enfants.



LES AÎNÉS DE LA COMMUNE

ONT ÉTÉ CHOYÉS

Le 10 octobre 2021, après deux années blanches, une journée festive a été offerte par la municipalité aux aînés de la commune, dans le cadre exceptionnel du Domaine de la Pierre Blanche. Les artistes, qui sont intervenus pendant cette journée, ont procuré un grand plaisir à tous.



Les aînés se sont retrouvés le dimanche 12 décembre à la salle polyvalente pour la distribution des colis de fin d'année. Afin de respecter les consignes sanitaires et la santé de tous, le pot de l'amitié organisé les années précédentes n'a pu être partagé, cependant le député et conseiller départemental, Jean-Louis Thiériot, nous a fait l'honneur de sa présence. Ce colis de Noël était particulièrement bien garni cette année. Il était composé d'un bloc de Foie Gras, d'une terrine aux cèpes, d'un mijoté de pintade, de confiture, de truffe, de pain d'épices, de truffes, de papillotes et de vins. La commune remercie les membres du CCAS pour cette organisation toujours réalisée dans la joie et la bonne humeur.

UNE ENTREPRISE

AU SERVICE

DES CITOYENS



Pour la rentrée de septembre 2021, une entreprise ébulienne, ABAC Location, avait mis à disposition spontanément et gratuitement des détecteurs de CO2 pour toutes les classes et la cantine. Une rentrée scolaire qui s'est passée ainsi en toute sécurité ! La commune en a aussi fait l'acquisition depuis la rentrée de février.



Première ébauche
de projet Rose
de la Brie

Yèbles
SEINE & MARNE



AMÉNAGEMENT 77

L'ÉQUIPE PROMETTEUSE DE LA ROSE DE LA BRIE

Pour rappel, le 14 octobre 2021, la commune a acheté un terrain de six hectares dans le cœur du village, pour un montant de 425 000 €.

Sur les 3 500 mètres carrés constructibles, la municipalité envisage la construction de cinq à six maisons destinées à la location. Feront également partie du projet, des espaces verts ouverts au public, une extension de l'école et un lieu réservé aux services techniques.

Pour l'exécution, la municipalité a déjà constitué une équipe d'excellence avec le cabinet Paradoxe Architecture de Soignolles-en-Brie, les paysagistes concepteurs Agence

pour la Terre de Crouy-sur-Ourcq et l'agence de bureau d'études structures TEC.CO de Montrouge.

Cent Ébuliens inscrits sur les listes électorales seront contactés par la municipalité, après tirage au sort devant huissier, afin de participer à l'élaboration de l'aménagement des espaces verts.

Ce projet communal se concrétise rapidement, malgré une situation sanitaire compliquée depuis deux ans.

TRAVAUX EN COURS

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux d'enfouissement de réseaux (électriques et de communication) rue Creuse et Chemin Saint-Médard ont débuté fin janvier. La circulation rue Creuse sera donc interdite (sauf pour les riverains) jusqu'au 1^{er} avril 2022. Le stationnement de tout véhicule sera également interdit dans ce tronçon de rue, jusqu'à cette même date.

Un arrêté municipal stipulant les consignes de circulation et de stationnement a été publié le 11 janvier dernier.

Pour rappel, en 2021, six mâts d'éclairage public à énergie solaire ont été installés Chemin Saint-Médard.

RETOUR

ÉCOLOGIE : LA COMMUNE

EST LABELLISÉE

La commune a reçu, au printemps 2021, le Label "Terre saine, communes sans pesticides". Pour obtenir ce label, une collectivité doit avoir cessé l'usage de pesticides dans tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la commune. Or, Yèbles est adhérente à la charte Zéro Phyt'Eau du conseil départemental, dont le Trophée lui a été décerné en 2019.



TRAVAUX EN COURS

1^{ER} TER RUE GRANDE

La rénovation du logement communal, situé au 1^{er} Grande Rue, avance sereinement : l'isolation et l'électricité sont déjà effectuées. La municipalité espère la fin des travaux très prochainement.



RETOUR

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE CET ÉTÉ



L'été est toujours propice aux travaux de réfection dans les écoles. La commune de Yèbles n'y a pas échappé avec la rénovation du bureau de la direction, la reprise de la toiture ou encore le remplacement du tapis souple par de l'enrobé. Tous ces travaux ont demandé la mobilisation des élus avec un grand nettoyage en prime !



UNE ASSOCIATION ÉBULIENNE SE MOBILISE POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Comme vous le savez, la commune s'engage à rénover l'église Saint-Martin. En effet, une restauration de l'édifice et de son pourtour est indispensable pour proposer des événements culturels et culturels en toute sécurité.

Afin de compléter les subventions déjà accordées par l'État, à hauteur de 80 % du projet, une association ébullenne, ACEPY, porte le projet d'une souscription auprès de la Fondation du patrimoine.

L'ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE DE YÈBLES (ACEPY)

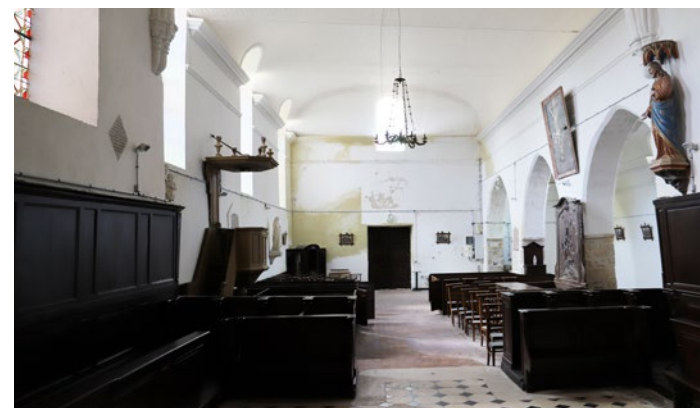
ACEPY a été créée par des habitants du village et des membres du conseil municipal bénévoles. Elle est composée de douze personnes très investies. L'objectif d'ACEPY est de collecter 200 000 €. Les fonds apportés grâce à la souscription lancée par la Fondation du patrimoine viendront compléter les subventions accordées par l'État.



LA FONDATION DU PATRIMOINE, QUÉSAKO ?

Créée il y a 25 ans, la Fondation du patrimoine œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine français de proximité et s'est donnée pour priorité de sauver le patrimoine rural, non protégé et en péril. Elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration. Pour ce faire, elle a mis en place un label, la souscription publique et le mécénat d'entreprise.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière sa-



LE FINANCEMENT DES TRAVAUX

• Coût total (hors objets et parvis)	1 027 763 € HT
• Restant à financer	350 117 €
• Objectif de collecte	200 000 €
• Début des travaux	Premier semestre 2022



luée par la cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées. Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets.





L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉGLISE

En dépit de l'absence de protection « Monument historique », l'église Saint-Martin est une église particulièrement attachante de notre département. L'église Saint-Martin a été édifiée à partir du XII^e siècle. Son cœur vouté d'ogives en témoigne, ainsi que sa tour-clocher sur le côté nord de l'édifice. Sa nef a été remaniée jusqu'au XVI^e siècle et présente un couvrement voûté en anse de panier ainsi que des baies en plein cintre. La grande qualité du mobilier liturgique est également à souligner : chaire à prêcher, stalles, retables, tableaux. Plusieurs objets sont d'ailleurs inscrits au titre des Monuments historiques. L'église est entourée d'un parvis bordé d'arbres et est accessible par une allée de pavés.

L'ÉTAT ACTUEL DE L'ÉGLISE ET DU PARVIS

Aujourd'hui, l'église présente un clos-couvert fragilisé, des tuiles manquantes et un fort développement de mousses au niveau des couvertures qui mettent en péril l'étanchéité des combles et l'intégrité des voûtes. Au sol, des remontées capillaires apportent sels et lichens sur le sol et sur les murs, et les eaux de pluie pénètrent les baies. Au final, la structure est fragilisée et présente des fissures aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice. Le mobilier a déjà subi certaines dégradations dues à cette humidité. L'allée de pavés pour accéder à l'édifice est très accidentée et difficile à emprunter. Toutefois, pour protéger les fidèles, la municipalité a déjà installé des filets de protection au sein de la nef et procédé aux bouchements provisoires des vitraux. Une restauration de l'église et de son pourtour s'avère donc indispensable.

Si le devenir de l'église Saint-Martin vous importe, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie pour contribuer à cette collecte qui est ouverte depuis quelques jours.



LES CONTREPARTIES PROPOSÉES AUX DONATEURS

Des contreparties seront proposées aux donateurs selon le montant de leur générosité :

- **Don jusqu'à 99 €** : invitation à une visite guidée de l'église
- **De 100 € à 499 €** : invitation à l'inauguration et à une visite guidée de l'église
- **De 500 € à 999 €** : invitation à l'inauguration, à une visite guidée de l'église et à un concert dans l'église
- **De 1 000 € à 1 499 €** : invitation à l'inauguration et à une visite guidée de l'église (incluant le clocher et la sacristie) et à un concert dans l'église
- **À partir de 1 500 €** : invitation à l'inauguration et à une visite guidée de l'église (incluant le clocher et la sacristie), à un concert dans l'église et à une plaque avec nom.

LES RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

Toute donation via la Fondation du patrimoine donne droit à une réduction d'impôts sur le revenu, sur la fortune ou sur les sociétés. Exemples pour l'année en cours, au titre de ces impôts :

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	Réduction d'impôt à la hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à la hauteur de 75% du don et dans la limite de 50 000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666€)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

BIENVENUE aux BÉBÉS 2021



Margot
LEPAGE
Née le 15 mai 2021



Amélia
FRANCIS
Née le 21 août 2021



Samuel
FLORENTIN PROY
Né le 9 août 2021



Dancie
GRENIER
Née le 11 novembre 2021

NOUS REGRETTONS

Gilles DELL ANGELO le 31 octobre 2021, à 54 ans
Christiane THIAVILLE épouse VINCENT le 25 février 2021, à 89 ans
Antonio ARAUJO le 18 septembre 2021, à 54 ans



RD 35, la plaine du Bois de l'érable
77166 Évry-Grégy-sur-Yerre
Tél. : 01 64 07 99 75
Ambassadeur du SIETOM : 06 69 10 66 65.
www.sietom77.com

SIETOM DÉCHETTERIE

D'ÉVRY-GRÉGY SUR-YERRE

HORAIRES

D'octobre à avril

Lundi et mardi : fermé
Mercredi et jeudi : 9h-11h45 et 14h-18h
Vendredi et samedi : 10h-18h
Dimanche : 9h-13h

De mai à septembre

Lundi et mardi : fermé
Mercredi et jeudi : 9h-11h45 et 13h30-19h
Vendredi et samedi : 10h-18h
Dimanche : 9h-13h

HORAIRES DES TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués qu'aux horaires ci-contre.

HORAIRES À RESPECTER :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



DÉJECTIONS CANINES

Ramasser les crottes de son chien est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme avec une dimension morale.

Tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie qui sera préservé. Le montant de l'amende est de **35 €**.

Bon à savoir

LES ENCOMBRANTS Pourquoi faut-il privilégier la déchetterie ?



Les déchets collectés par les bennes d'encombrants à votre domicile sont dirigés vers une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) où ils sont enfouis pour 90 % d'entre eux.

Seul un tri des ferrailles, cartons et bois effectué au grappin permet d'en extraire 10 % qui pourront être valorisés.

En apportant vos déchets dans une de nos déchetteries, vous permettez le recyclage ou la valorisation de plus de 84 % d'entre eux.

CALENDRIER DES ORDURES MÉNAGÈRES 2022



COLLECTES DES ORDURES 2022

Collecte sélective	LES MARDIS SEMAINES PAIRES
Encombrants	2 ^e Jeudi de chaque mois
Collecte OM	Tous les vendredis



JANVIER 2022			FÉVRIER 2022			MARS 2022		
S 1	Vendredi 7	Collecte OM	S 5	Vendredi 4	Collecte OM	S 9	Vendredi 4	Collecte OM
	Mardi 11	Collecte sélective		Mardi 8	Collecte sélective		Mardi 8	Collecte sélective
S 2	Jeudi 13	Encombrants	S 6	Jeudi 10	Encombrants	S 10	Jeudi 10	Encombrants
	Vendredi 14	Collecte OM		Vendredi 11	Collecte OM		Vendredi 11	Collecte OM
S 3	Vendredi 21	Collecte OM	S 7	Vendredi 18	Collecte OM	S 11	Vendredi 18	Collecte OM
	Mardi 25	Collecte sélective		Mardi 22	Collecte sélective		Mardi 22	Collecte sélective
S 4	Vendredi 28	Collecte OM	S 8	Vendredi 25	Collecte OM	S 12	Vendredi 25	Collecte OM
AVRIL 2022			MAI 2022			JUIN 2022		
S 13	Vendredi 1	Collecte OM	S 18	Mardi 3	Collecte sélective	S 22	Vendredi 3	Collecte OM
	Mardi 5	Collecte sélective		Vendredi 6	Collecte OM		Jeudi 9	Encombrants
S 14	Vendredi 8	Collecte OM	S 19	Jeudi 12	Encombrants	S 23	Vendredi 10	Collecte OM
	Jeudi 14	Encombrants		Vendredi 13	Collecte OM		Mardi 14	Collecte sélective
S 15	Vendredi 15	Collecte OM	S 20	Mardi 17	Collecte sélective	S 24	Vendredi 17	Collecte OM
	Mardi 19	Collecte sélective		Vendredi 20	Collecte OM		Vendredi 24	Collecte OM
S 16	Vendredi 22	Collecte OM	S 21	Vendredi 27	Collecte OM	S 25	Vendredi 24	Collecte OM
S 17	Vendredi 29	Collecte OM	S 22	Mardi 31	Collecte sélective	S 26	Mardi 28	Collecte sélective
JUILLET 2022			AOÛT 2022			SEPTEMBRE 2022		
S 26	Vendredi 1	Collecte OM	S 31	Vendredi 5	Collecte OM	S 35	Vendredi 2	Collecte OM
S 27	Vendredi 8	Collecte OM		Mardi 9	Collecte sélective		Mardi 6	Collecte sélective
	Mardi 12	Collecte sélective	S 32	Jeudi 11	Encombrants	S 36	Jeudi 8	Encombrants
S 28	Jeudi 14	Encombrants		Vendredi 12	Collecte OM		Vendredi 9	Collecte OM
	Vendredi 15	Collecte OM	S 33	Vendredi 19	Collecte OM	S 37	Vendredi 16	Collecte OM
S 29	Vendredi 22	Collecte OM		Mardi 23	Collecte sélective		Mardi 20	Collecte sélective
	Mardi 26	Collecte sélective	S 34	Vendredi 26	Collecte OM	S 38	Vendredi 23	Collecte OM
S 30	Vendredi 29	Collecte OM				S 39	Vendredi 30	Collecte OM
OCTOBRE 2022			NOVEMBRE 2022			DECEMBRE 2022		
S 40	Mardi 4	Collecte sélective	S 44	Mardi 1	Collecte sélective	S 48	Vendredi 2	Collecte OM
	Vendredi 7	Collecte OM		Vendredi 4	Collecte OM		Jeudi 8	Encombrants
S 41	Jeudi 13	Encombrants	S 45	Jeudi 10	Encombrants	S 49	Vendredi 9	Collecte OM
	Vendredi 14	Collecte OM		Vendredi 11	Collecte OM		Mardi 13	Collecte sélective
S 42	Mardi 18	Collecte sélective	S 46	Mardi 15	Collecte sélective	S 50	Vendredi 16	Collecte OM
	Vendredi 21	Collecte OM		Vendredi 18	Collecte OM	S 51	Vendredi 23	Collecte OM
S 43	Vendredi 28	Collecte OM	S 47	Vendredi 25	Collecte OM		Mardi 27	Collecte sélective
			S 48	Mardi 29	Collecte sélective	S 52	Vendredi 30	Collecte OM

YÈBLES | SEINE & MARNE

19 & 20
MARS 2022

WEEK-END
de la
FRANCOPHONIE

Moldavie à l'honneur

4^E ÉDITION

DÉCOUVREZ 40 PAYS
EN 2 JOURS

GRATUIT
OUVERT À TOUS

 WEFrancophonieYEBLES

SPECTACLES, DANSES, CHANTS, SALON DU LIVRE,
ATELIERS, ARTISANAT & GASTRONOMIE DU MONDE FRANCOPHONE

